



École l'Étincelle de Sainte-Marguerite

359, rue Saint-Jacques
Sainte-Marguerite (Québec)
G0S 2X0

Téléphone : 418 386-5541 poste 7148
Télécopieur : 418 935-3084
Courriel : etincelle@csbe.qc.ca
Site web : <http://etincelle.csbe.qc.ca>

LA VIE DANS NOTRE ÉCOLE



2022-2023

**L'école l'Étincelle de Sainte-Marguerite
accueille des élèves du préscolaire à la 6^e année.**

Notre école est une mini-société.

Elle s'inspire des droits de la personne pour encadrer l'ensemble de la vie scolaire.

Chers parents et chers élèves,

C'est avec beaucoup de fierté que le personnel de l'école l'Étincelle vous présente son code de vie.

Il vise à développer l'autonomie, le respect, le sens de l'effort et la responsabilité chez les élèves tout en leur permettant de vivre dans un climat sécuritaire, harmonieux et propice aux apprentissages. Nous avons choisi un système disciplinaire éducatif et non punitif qui reconnaît le droit à l'erreur et encourage les comportements adéquats. Il s'adresse aux élèves, aux membres du personnel et à tous les visiteurs.

Votre soutien et votre partenariat avec le personnel scolaire dans l'encadrement de vos enfants feront de cette école un milieu de vie rassurant et invitant.

Bonne année scolaire !

L'équipe Étincelle

Règles de vie	Motifs	Impacts positifs	Interventions éducatives possibles	Relation d'aide
1. Je respecte les autres dans mes gestes et dans mes paroles.	- Pour me sentir en sécurité. - Pour vivre en harmonie. - Pour me faire des amis. - Pour apprendre à respecter la différence.	Développement de l'autonomie et du sens des responsabilités		- Rencontre par l'enseignant ou par la TES de l'école - Rencontre avec la direction - Communication ou rencontre avec les parents - Références à des services spécialisés - Plan d'intervention - Comité d'expertise
2. Je marche en silence dans l'école lors des entrées et durant les heures de classe.	- Pour assurer ma sécurité et celle des autres. - Pour permettre un climat propice aux apprentissages.	- Fierté personnelle - Meilleure estime de soi - Savoir-vivre en société	- Nommer, enseigner et pratiquer les comportements. - Temps perdu, temps repris	
3. Je me conduis de façon sécuritaire en tout temps.	Pour assurer ma sécurité et celle des autres.	- Climat harmonieux et sécuritaire - Matériel en bon état - Activité privilège à l'école	- Proximité physique avec l'adulte - Geste de réparation - Contrat, feuille de route	
4. Je respecte le matériel et mon environnement.	- Pour vivre dans un milieu propre. - Pour conserver le matériel en bon état. - Pour garder un milieu de vie agréable.	- Participation à une activité spéciale dans la classe - Tableau d'honneur	- Fiche de réflexion - Passeport récréation - Communication aux parents	
5. Je respecte le code vestimentaire de l'école.	- Pour être vêtu de façon adaptée au milieu scolaire selon les activités et les saisons. - Pour respecter les valeurs éducatives de l'école.	- Moments privilèges - Mots d'encouragement - Autres	Autres	

Mesure d'accompagnement et processus disciplinaire

À l'école l'Étincelle, nous distinguons deux types de manquements : mineur ou majeur. À chacun de ces types correspond une procédure d'intervention éducative graduée et responsabilisante. La distinction entre les deux types fait référence à la gravité des gestes posés par l'élève.

<u>Manquement mineur</u>	<u>Manquement majeur</u>
Comportement de l'élève qui nuit au fonctionnement de la classe ou des autres activités de l'école. Ce type de manquement nécessite la mise en place d'une démarche éducative graduée par l'adulte témoin. <i>Une série de manquements mineurs n'équivaut pas à un manquement majeur.</i>	Comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave aux règles, aux normes sociales, au bien-être physique ou psychologique d'une personne ou d'un groupe de personnes et qui contrevient au bon déroulement de la vie scolaire. Ce type de manquement pouvant porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité des personnes nécessite une intervention immédiate par la direction, les services complémentaires et les parents.
Exemples de comportements	
✚ Non-respect des consignes de l'adulte ✚ Langage vulgaire (sacre, paroles blessantes, ...) ✚ Non-respect des autres (bouscule, pousse, pince, ridiculise, ...) ✚ Manque de respect envers le matériel ou l'environnement ✚ Autres	✚ Refus d'obéir à une personne en autorité ✚ Impolitesse envers l'adulte ✚ Violence physique (bataille, menaces, frapper une personne, etc.) ✚ Intimidation ✚ Autres



École L'Étincelle de Sainte-Marguerite
359 rue Saint-Jacques
Ste-Marguerite (Québec) G0S 2X0

BILLET D'INFORMATION **Manquement mineur**

Nom de l'élève : _____ Date : _____

Classe : _____

OÙ? ☐ Classe ☐ Cour ☐ Corridor ☐ Toilettes
☐ Gymnase ☐ Rang ☐ Autres _____

QUAND? ☐ Heure de cours ☐ Récréation ☐ Midi ☐ Autre _____

Règle de conduite non-respectée :

- ☐ Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles.
- ☐ Je circule dans l'école en marchant calmement et en parlant à voix basse.
- ☐ Je me conduis de façon sécuritaire en tout temps.
- ☐ Je respecte le matériel et mon environnement.
- ☐ Je respecte le code vestimentaire de l'école.

Précision sur le manquement	Mesures d'aide appliquées
_____	☐ Retour sur la règle
_____	☐ Retour sur le comportement attendu
_____	☐ Pratique du comportement attendu
_____	☐ Fiche de réflexion
_____	☐ Support à l'élève dans son geste de réparation
_____	☐ Proximité physique
_____	☐ Autre _____

J'ai pris connaissance de ce billet :

Élève : _____ Parents : _____

Intervenant : _____ Direction : _____

À signer et à retourner à l'école dès demain

Gestion des manquements mineurs

Pour tout manquement mineur, un billet jaune est remis à l'élève.

- Tous les manquements sont consignés dans un guide scolaire.
- Avant de décerner un billet de manquement mineur, des interventions éducatives auront été faites auprès de l'élève.

NIVEAUX	DÉMARCHES
1^{er} et 2^e billet de manquement	✚ L'adulte de l'école donne un billet de manquement à l'élève afin d'informer le parent. ✚ L'adulte de l'école fait un retour sur la situation et cherche des solutions avec l'élève (verbalement). ✚ L'élève fait un geste réparateur. ✚ L'élève fait signer son billet de manquement par son parent et il le rapporte le lendemain.
3^e billet de manquement	✚ L'adulte de l'école décerne un billet de manquement à l'élève afin d'informer le parent. ✚ À l'école ou à la maison, l'élève complète une fiche de réflexion qui sera déposée dans le guide scolaire. ✚ L'élève fait un geste réparateur. ✚ Le titulaire appelle les parents en présence de l'adulte concerné. ✚ L'élève fait signer son billet et sa fiche de réflexion par son parent et il le rapporte le lendemain.
4^e billet de manquement	✚ L'adulte de l'école donne un billet de manquement à l'élève afin d'informer le parent. ✚ À l'école ou à la maison, l'élève complète une fiche de réflexion qui sera déposée dans le guide scolaire. ✚ L'élève fait un geste réparateur. ✚ L'élève fait signer son billet et sa fiche de réflexion par son parent et il le rapporte le lendemain. ✚ La direction appelle les parents. ✚ Rencontre entre les différents intervenants (élève, titulaire, parent direction) pour élaborer un plan d'action afin de répondre aux besoins de l'élève. ✚ L'objectif étant de : - Préciser le comportement attendu chez l'élève; - Discuter des moyens à prendre afin que l'élève adopte le comportement attendu; - Proposer un contrat d'engagement pour l'élève; - S'entendre avec les parents sur le suivi à apporter à leur enfant afin que celui-ci puisse vivre du succès dans la démarche.
5^e billet de manquement	✚ L'adulte de l'école donne un billet de manquement à l'élève afin d'informer le parent. ✚ À l'école ou à la maison, l'élève complète une fiche de réflexion qui sera déposée dans le guide scolaire. ✚ L'élève fait un geste réparateur. ✚ L'élève fait signer son billet et sa fiche de réflexion par son parent et il le rapporte le lendemain. ✚ La direction appelle les parents. ✚ Rencontre entre les différents intervenants (élève, titulaire, parent direction) pour élaborer un plan d'intervention afin de répondre aux besoins de l'élève.



École L'Étincelle de Sainte-Marguerite
359 rue Saint-Jacques
Ste-Marguerite (Québec) G0S 2X0

BILLET D'INFORMATION **Manquement majeur**

Nom de l'élève : _____ Date : _____

Classe : _____

OÙ? ☐ Classe ☐ Cour ☐ Corridor ☐ Toilettes
☐ Gymnase ☐ Rang ☐ Autres _____

QUAND? ☐ Heure de cours ☐ Récréation ☐ Midi ☐ Autre _____

Description de l'évènement :

Précision sur le manquement	Mesures d'aide possibles
☐ Manque de respect grave envers un adulte (impolitesse)	☐ Retour sur la règle
☐ Refus d'obéir à une personne en autorité	☐ Retour sur le comportement attendu
☐ Bagarre à coups de poing	☐ Pratique du comportement attendu
☐ Vol, vandalisme	☐ Fiche de réflexion
☐ Intimidation, harcèlement, taxage (voir définition plus haut)	☐ Capsule Clin d'œil
☐ Autre _____	☐ Support à l'élève dans son geste de réparation
	☐ Proximité physique
	☐ Référence à des services spécialisés
	☐ Plan d'intervention
	☐ Comité d'expertise
	☐ Référence à des ressources externes à l'école

J'ai pris connaissance de ce billet :

Élève : _____ Parents : _____

Intervenant : _____ Direction : _____

À signer et à retourner à l'école dès demain

Gestion des manquements majeurs

Pour tout manquement majeur, un billet rouge sera remis à l'élève.

NIVEAUX	DÉMARCHES
1^{er} billet de manquement	✚ L'élève est immédiatement retiré de son groupe. ✚ L'adulte de l'école avise la direction de la situation. ✚ Le parent est informé, par téléphone, du comportement de l'élève en présence de l'adulte témoin. ✚ L'adulte de l'école donne un billet de manquement à l'élève. ✚ À l'école, l'élève complète une fiche de réflexion qui sera déposée dans le guide scolaire. ✚ L'élève fait signer son billet et sa fiche de réflexion par son parent et les rapporte le lendemain. ✚ L'élève est accompagné dans son geste de réparation et pourra ainsi réintégrer le groupe.
2^e billet de manquement	✚ L'élève est immédiatement retiré de son groupe et suspendu à l'école. ✚ L'adulte de l'école avise la direction de la situation. ✚ Le parent est informé par téléphone du comportement de l'élève en présence de l'adulte témoin par la direction. ✚ L'adulte de l'école donne un billet de manquement à l'élève. ✚ En considérant le geste posé, la direction d'école, en concertation avec les intervenants, fixe les modalités de la suspension : ○ Le lieu de la suspension; ○ La durée de la suspension; ○ Le travail à effectuer durant la suspension; ○ La fiche de réflexion qui sera déposée dans le guide scolaire. ✚ La direction d'école rencontre les parents et l'élève pour discuter des modalités de retour. Une réintégration progressive est possible. ✚ L'élève est accompagné dans son geste de réparation et pourra ainsi réintégrer le groupe.
3^e billet de manquement	✚ L'élève est immédiatement retiré de son groupe. Un comité, composé d'enseignants et de la direction se réunira pour réfléchir aux sanctions possibles et, selon le cas, une suspension à la maison est possible. ✚ L'adulte de l'école avise la direction de la situation. ✚ La direction informe le parent, par téléphone, du comportement de l'élève. ✚ L'adulte de l'école donne un billet de manquement à l'élève. ✚ En considérant le geste posé, la direction d'école, en concertation avec les intervenants concernés, fixe les modalités de la suspension : ○ Le lieu de la suspension; ○ La durée de la suspension; ○ Le travail à effectuer durant la suspension; ○ La fiche de réflexion qui sera déposée dans le guide scolaire; ✚ La direction d'école rencontre les parents et l'élève pour discuter des modalités de retour. Une réintégration progressive est possible. ✚ L'élève est accompagné dans son geste de réparation et pourra ainsi réintégrer le groupe. ✚ L'établissement d'un comité est possible.

Arrosons les fleurs, pas les mauvaises herbes!

Nous croyons en l'importance d'orienter nos interventions positivement dans le but de souligner le bon fonctionnement général de nos élèves et leur adhésion aux règles du code de vie de l'école l'Étincelle.

Pour ce faire, nous porterons attention à valoriser la bonne conduite des élèves. Il est démontré que la collaboration école-famille est l'un des facteurs de réussite scolaire chez les jeunes, nous comptons sur vous pour appuyer ce code de vie afin que votre enfant puisse vivre dans un milieu de vie sécurisant et stimulant.



J'ai pris connaissance du code de vie

Signature du parent

Signature de l'enfant

ANNEXE 1

Code vestimentaire

Une tenue vestimentaire adéquate sera proposée à l'élève non conforme au code.

L'élève doit être habillé convenablement selon les saisons.

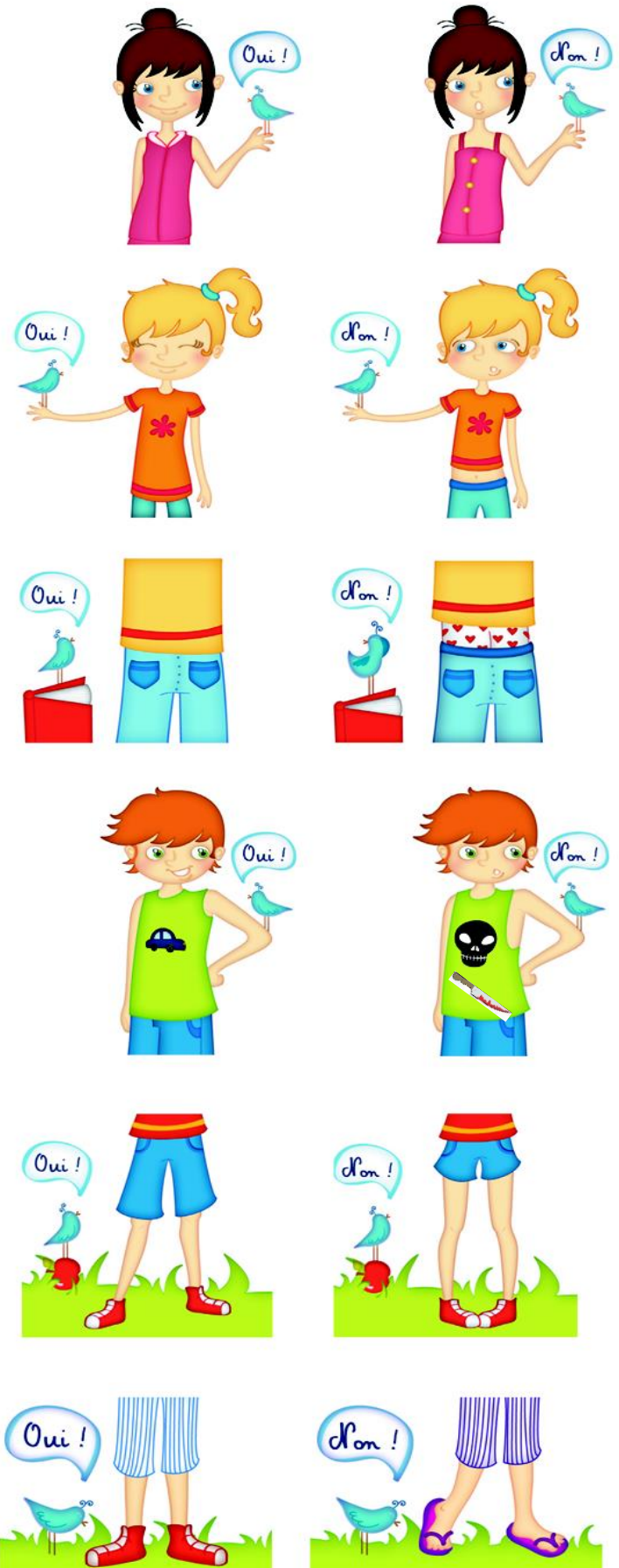
L'élève doit être vêtu proprement en tout temps : les camisoles, les « gilets bedaine », les culottes courtes « shorts » avec ou sans cuissards ainsi que tout vêtement jugé non convenable à l'école ne sont pas tolérés.

De plus, tout vêtement affichant de la vulgarité, de la violence ou tout article prônant la violence ne sont pas tolérés.

La casquette, la tuque ou le chapeau sont interdits en tout temps dans les classes, le gymnase, la bibliothèque ainsi que dans le local du service de garde.

Le port du capuchon n'est pas toléré à l'intérieur de l'école. Par mesure de politesse, dans les échanges ou dans les rencontres avec le personnel de l'école, quand celui-ci le demande, l'élève enlève son capuchon.

L'élève doit porter en tout temps des chaussures bien ajustées et bien attachées derrière le talon afin de jouer sans risque de se blesser. Pour jouer au soccer, l'élève doit porter des souliers fermés.



Annexe 2

Définition d'intimidation :

Il y a de l'**intimidation** quand quelqu'un fait ou dit quelque chose pour blesser quelqu'un d'autre. C'est souvent intentionnel et voulu. Les intimidateurs travaillent seuls ou en groupe. Peu importe la façon dont l'intimidation est pratiquée, son objectif est de faire en sorte que la victime se sente honteuse et impuissante.

Au même titre que les autres formes de violence, les comportements d'intimidation se répartissent sur un continuum de gravité allant de grave à très grave. Qu'elle se pratique verbalement, par écrit, physiquement ou par aliénation sociale, l'intimidation peut se manifester de diverses façons : agressions physiques, propos humiliants, menaces, extorsion (taxage), relation punitive qui consiste à ignorer la présence de l'autre, à refuser de communiquer avec lui ou à l'isoler socialement (agression indirecte).

Bien que l'intimidation se présente sous diverses formes, l'ensemble des critères suivants permet de déterminer s'il est question ou non d'intimidation : l'inégalité des pouvoirs, l'intention de faire du tort, des sentiments de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation et la répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période. L'intimidation est donc une forme d'agression et non un conflit anodin entre individus. Une simple insulte faite à quelqu'un ou même une menace isolée ne sont pas de l'intimidation. Il s'agit toutefois de gestes répréhensibles qui commandent une intervention. Ce qui distingue les taquineries du harcèlement et de l'intimidation, c'est le déséquilibre entre les forces de l'harceleur et celles de la victime ainsi que la répétition de la violence qu'elle soit verbale ou physique.

Pour tout manquement majeur, un billet rouge complété par l'adulte témoin sera remis à l'élève. En cas de non-retour du billet, un billet (jaune) sera remis à l'élève.



Violence :

« Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. » LIP 2012

Intimidation :

« Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser; » LIP 2012

L'intimidation est une forme de violence et **non un conflit**.

Il y a trois caractéristiques principales pour répondre au terme « intimidation » :

- L'agression est intentionnelle.
- Il existe un déséquilibre en matière de pouvoir.
- L'agression entraîne de la douleur ou de la détresse.

Il y a deux types d'intimidation :

- L'intimidation directe (physique, verbale).
- L'intimidation indirecte (rejet, exclusion).

Le taxage est un comportement qui consiste à obtenir d'une personne par la force, la menace, la violence ou la ruse, des matériels qu'elle n'accorderait pas si elle n'y était pas forcée. Le taxage est une forme d'intimidation. Il est considéré comme un crime contre la personne (couvert par les articles 343, 344, 346 et 465 du Code criminel).

L'intimidation est une forme de violence. **Il faut bien la distinguer du conflit qui est ponctuel et qui n'est pas considéré comme de l'intimidation.**

Le conflit se définit comme toutes manifestations d'opposition, de divergence entre deux individus, deux groupes, un individu et un groupe qui sont en relation parce que leurs intérêts, leurs objectifs, leurs valeurs, leurs méthodes, leurs rôles ou leurs idées s'opposent. Exemples : une bousculade, une bagarre, une insulte ou encore une menace isolée entre deux individus de force égale.

Critères	Problème d'intimidation	Problème de conflit
Une intention ou non de faire du tort	L'intimidation est un rapport entre deux ou plusieurs élèves où l'un agresse l'autre volontairement ou non.	Le conflit est une opposition entre deux ou plusieurs élèves qui ne partagent pas le même point de vue. Le conflit peut entraîner des gestes de violence.
Une personne ou un groupe qui dominant	L'élève qui intimide veut gagner et pour ce faire, s'impose à l'autre par la force. Celui ou ceux qui intimident ont un avantage sur celui qui est intimidé (par exemple, il est plus grand, plus vieux, plus populaire, ils sont plus nombreux).	Les élèves discutent vivement et argumentent pour amener l'autre à partager leur point de vue. Les personnes sont sur un pied d'égalité.
Une présence de détresse et d'impuissance chez l'élève qui subit l'intimidation	Il en résulte une victime puisque l'élève qui a été agressé a été mis dans l'impuissance. L'élève qui intimide sent qu'il est en droit de recourir à la violence, mais il ne veut pas se faire prendre. Lorsqu'il se fait prendre, il se justifie (par exemple : déni, banalisation). L'élève qui subit l'intimidation se terre dans le silence, s'embrouille, voire assume les torts. On peut remarquer une retenue, une absence de liberté dans sa façon de se défendre ou d'argumenter.	Il n'en résulte aucune victime même si les deux peuvent se sentir perdants. Les personnes se sentent libres de donner leur version.
Une répétition des actes	Les actes d'intimidation se répètent. L'intimidation nécessite une intervention spécifique. La médiation n'est pas la première intervention à envisager*.	Le conflit peut se poursuivre s'il n'est pas résolu. Le conflit se règle par la négociation ou la médiation.

Annexe 3

CENT FAÇONS DE RÉCOMPENSER SANS VRAIMENT DÉPENSER!

1. Veiller une heure de plus un soir.
2. Avoir un congé de devoirs.
3. Se faire accompagner au cinéma.
4. Faire une recette de cuisine ensemble.
5. Changer la disposition de sa chambre.
6. Recevoir une caresse de plus par jour pendant une semaine.
7. Se faire reconduire pour se rendre à un lieu de son choix.
8. Recevoir une surprise dans sa boîte à dîner un midi cette semaine.
9. Aller jouer au hockey ensemble.
10. Faire une bataille d'oreiller ou de coussins au sous-sol.
11. Faire un casse-tête avec un parent.
12. Montrer une de ses habiletés sur un jeu Nintendo à un ou deux parents.
13. Envoyer une carte de félicitations par la poste à son enfant.
14. Offrir un compliment par jour pendant une période de temps quelconque.
15. Prendre des photos de l'enfant pendant une activité de son choix, et en faire un beau montage à afficher.
16. Offrir un ballon ou une grappe de ballons de félicitations.
17. Choisir la saveur des croustilles qu'on achètera à l'épicerie cette semaine.
18. Faire une randonnée à bicyclette.
19. Offrir une soirée, maïs soufflé « tant qu'il y en aura ».
20. Faire les devoirs en compagnie de son enfant un soir de son choix.
21. Jouer une partie d'échecs avec son enfant.
22. Aller au parc avec son enfant.
23. Faire un bricolage, du coloriage ou du dessin avec son enfant.
24. Aller jouer une partie de frisbee avec son enfant.
25. Prendre une journée de congé avec son enfant.
26. Décider d'un repas au cours de la semaine.
27. Aller visiter un musée ou une exposition.
28. Choisir un dessert pour la semaine à l'épicerie.
29. Jouer une partie de balle au parc avec son enfant et ses amis.
30. Se faire peigner les cheveux par un parent.

31. Offrir une manucure ou un massage à son enfant.
32. Parler au téléphone sans limite de temps.
33. Permettre à son enfant d'inviter ses amis pour un film.
34. Faire le lit de son enfant pendant une période de temps quelconque.
35. Choisir le restaurant où ira la famille dimanche prochain.
36. Permettre de regarder la télévision deux heures de plus cette semaine.
37. Passer deux heures sur Internet.
38. Aller au lieu de travail d'un de ses parents pour quelques heures.
39. Révéler un secret de jeunesse à son enfant.
40. Aller ramasser des fraises.
41. Faire une soirée de camping dans la cour arrière avec des amis en montant une tente.
42. Offrir une activité au choix à son enfant en compagnie d'un parent.
43. Aller magasiner avec un parent.
44. Montrer à son enfant comment utiliser un outil manuel ou électrique.
45. Construire une cabane ou une mangeoire pour les oiseaux.
46. Jouer au tic-tac-toe ou au bonhomme pendu.
47. Aller ramasser des pommes.
48. Ajouter un élément à une collection que fait notre enfant.
49. Cuisiner des crêpes ou du pain doré pour le repas du souper.
50. Donner un bisou de plus par jour pendant une semaine.
51. Préparer la recette de biscuits préférés de son enfant.
52. Préparer le petit déjeuner au lit pour son enfant.
53. Faire de la pâte à modeler et s'amuser avec son enfant.
54. Faire un clin d'œil pour des actions bien réussies.
55. S'asseoir sur la banquette avant en automobile ou pour un tour de bateau.
56. Inviter une amie, un cousin, etc. à venir coucher à la maison.
57. Montrer à son enfant à préparer un hors-d'œuvre ou un repas.
58. Écrire une note de « Bravo » en format géant et l'afficher sur la porte de chambre de son enfant.
59. Bénéficier d'un dessert de plus au cours d'un repas.
60. Entreprendre une randonnée en patins à roulettes.
61. Lire une histoire de plus à son enfant.
62. Choisir le poste de radio à écouter en automobile pendant une semaine.

63. Inviter un ami pour aller à la piscine.
64. Jouer à l'extérieur trente minutes de plus qu'à l'habitude.
65. Rendre visite à grand-maman et grand-papa ou un autre membre de la parenté.
66. Faire une promenade en voiture en laissant notre enfant agir comme copilote.
67. Accorder trente minutes à son enfant pour jouer un jeu de société.
68. Utiliser l'ordinateur de ses parents pour quelque chose de particulier.
69. Choisir le disque compact qui sera joué au cours d'un repas.
70. Permettre à son enfant de faire du camping dans le salon.
71. Confectionner des cartes pour Noël ou pour toute autre occasion.
72. Aller faire un pique-nique dans un lieu bizarre.
73. Aller chercher son enfant à l'école et l'amener quelque part pour le dîner.
74. Aller à la bibliothèque une deuxième fois au cours de la semaine.
75. Montrer à son enfant à tricoter ou toute autre forme d'artisanat.
76. Accorder des kilomètres pour de bonnes actions et s'en servir pour se faire reconduire par un parent.
77. Écrire une petite note de remerciement.
78. Mettre un beau message d'amour dans la boîte à dîner de son enfant.
79. Amener notre enfant à une de nos soirées d'adultes comme les quilles, etc.
80. Offrir le privilège de boire une boisson gazeuse au repas.
81. Aller patiner avec son enfant.
82. Aller à la pêche avec son enfant.
83. Ramasser des points de récompense ou des jetons pour de bonnes actions et les échanger pour de l'argent de dépense au cours d'un voyage en famille à venir.
84. Créer des chèques-cadeaux à l'ordinateur pour les offrir à son enfant.
85. Montrer à son enfant à jouer un jeu d'autrefois comme les billes.
86. Renverser l'ordre des repas un jour de la fin de semaine – le déjeuner devient le souper et vice-versa.
87. Obtenir une estampe amusante et estampiller une carte (ou le calendrier) pour les bonnes actions.
88. Choisir une grignotine à acheter à la prochaine épicerie.
89. Faire une réparation en se faisant aider par son enfant.
90. Faire un feu dans le foyer et chanter ensemble les chansons qu'on connaît.

91. Expliquer à notre enfant comment fonctionne quelque chose comme l'auto, la fournaise, un appareil électrique, etc.
92. Faire des constructions en Lego ou tout autre matériel qu'on possède déjà.
93. Regarder les photos et les montages de diapositives qu'on a remises depuis longtemps.
94. Offrir, une à la fois, une carte de collections de hockey ou autre type de collections.
95. Écrire une belle lettre de félicitations sur un papier décoratif.
96. Créer quelques cartes « Excuse-moi ». L'enfant les mérite pour de bonnes actions et il s'en sert pour se faire excuser face à une mauvaise.
97. Corriger toutes les fautes dans un texte soumis par son enfant.
98. Aller chercher son enfant après les classes.
99. Faire un tour de motoneige, de véhicule tout-terrain ou de tracteur, etc. selon les véhicules disponibles.
100. Une récompense au choix!